



## Siège

### Soir 3, le laboratoire des métiers

Communiqué

À quoi joue la direction, quand la nuit tombe sur nos rédactions ? Tout simplement aux apprentis sorciers ! Sous couvert de palier le manque cruel de moyens de la chaîne info, elle se sert du travail des journalistes et monteurs du soir 3 pour alimenter de quelques reportages, clés en mains, la tranche nocturne du canal 27. Mais si cela n'est pas une nouveauté, et s'étend d'ailleurs à l'ensemble de nos reportages, la différence réside dans la confusion des métiers.

Les accords existants, que le SNJ n'a pas signés, permettent à la chaîne info de s'appuyer sur des poly-compétences. Mais cela est circonscrit au seul périmètre de celle-ci ! Mercredi soir, la direction a expérimenté de manière discrète, une nouvelle formule sur le premium. Une vacation de montage coupée en deux. Une partie classique, et en fin de nuit, l'habillage du même sujet à destination de l'antenne en continu. Ce qui pour nous et les monteurs des éditions de la rédaction nationale de France 3 est un précédent scandaleux. Même si la direction parle d'une unique expérimentation, elle laisse entendre à mots couverts que demain, cela pourrait se généraliser.

En clair, en s'appuyant sur l'accord chaîne info, doublé de celui sur les compétences complémentaires du Siège, elle compte bien utiliser les monteurs du Soir 3 pour non seulement réaliser les sujets du journal, mais en plus de les habiller ensuite (charte graphique, synthés, etc.) pour les envoyer à France info.

Il est hors de question pour le SNJ que ce mélange de pratiques se prolonge, sous peine de créer les conditions d'un conflit social ! Que des salariés aspirent à des poly-compétences est une chose, qu'elles s'imposent à tous en est une autre.

**Le SNJ demande à être reçu de toute urgence par la direction de l'Information et celle des Moyens pour couper court à toute interprétation abusive des accords en vigueur.**

Paris, le 12 octobre 2018

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr) – 01 56 22 88 28

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Muriel Demguilhem 06.29.17.47.07 - Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85 - Anne Guillé 06.79.47.39.25

